

**2020-04****DÉPARTEMENT DU LOT**  
**MAIRIE DE CARNAC-ROUFFIAC****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 FÉVRIER 2020**

Convocation le 21 février 2020

L'an deux mil vingt, le vingt-huit février, à dix-neuf heures et trente-six minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Albert CASTADOT, Maire.

**Étaient présents** : Messieurs Patrick AMAT, Albert CASTADOT, Jean-Pierre GEORGEON, Anthony HENRAS, Charles HENRAS, Mathieu MOLINIÉ et Jean-Louis VENDRIES, Mesdames Jocelyne ANDRIEU, Catherine LESPIAU-HAUTESSERRE et Christelle SOUQUES-MIAN.

**Était excusé** : Laurent LAGARDE

**Secrétaire de séance** : Anthony HENRAS

**DÉSIGNATION DÉLÉGUÉ AQUARESO**

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Loi NOTRe et compte tenu de la minorité de blocage sur le transfert de la compétence eau potable de la Communauté de Communes de la Vallée du Lot et du Vignoble, le Syndicat Aquareso a modifié ses statuts au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Il convient donc de désigner un nouveau délégué qui siègera au Syndicat ainsi qu'un suppléant à partir de cette date.

Conformément à l'article L 2121-33 du Code général des Collectivités territoriales, il a été procédé à la désignation du délégué titulaire et du délégué suppléant comme suit :

*Titulaire* : Jean-Louis VENDRIES

*Suppléant* : Charles HENRAS

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

A CARNAC-ROUFFIAC,

Le 28 février 2020

Le Maire, Albert Castadot



Fait et délibéré en séance publique, le jour,  
mois et an que dessus  
Cet acte a été publié le 03/03/2020  
Le Maire, Albert Castadot

*Albert Castadot*

